FCP - ALLIANZ EURO OBLIG COURT TERME ISR I

Informations financières fournies par SIX Financial Information

Identité

Libellé	ALLIANZ EURO OBLIG COURT TERME ISR I
Isin	FR0010914572
Devise comptable	EUR
Société de gestion	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH

Frais et Charges

Commission de souscription	Fixe 0.00 %
Commission de rachat	Fixe 0.00 %
Frais de gestion	Maximum 0.40 % TTC
T.F.E.	31/12/2017 : 0.26%

Indicateur de risque

Risque

faible 1 2 3 4 5 6 7 élevé

Rendement potentiel

Indice de référence

Libellé de l'indice de référence	EONIA

Caractéristiques financières

Affectation des résultats	Mixte capitalisation / distrib
Agrément AMF	25/06/2010
Prospectus au	17/02/2016
Classification	Obligation euro très court terme
Durée minimum de placement recommandée	Supérieure à 6 mois
Fréquence	Quotidien
Famille de produits	OPCVM
Public visé	

Évolution de l'indice de performance

Performances annuelles

Année	OPCVM	Indice
2017	-0,01	-0,36
2016	0,17	-0,32
2015	0,28	-0,11
2014	0,69	0,10
2013	0,82	0,09

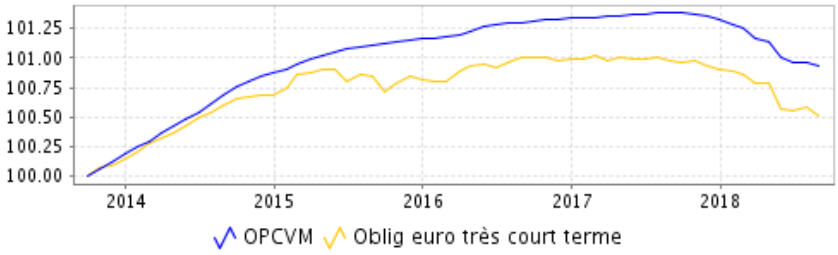

Performances glissantes au 31/08/2018

Période	OPCVM	Indice	Période	OPCVM	Indice
1 mois	-0,03	-0,03	2 ans	-0,37	-0,72
6 mois	-0,32	-0,19	3 ans	-0,18	-0,97
YTD	-0,39	-0,25	4 ans	0,24	-1,03
1 an	-0,44	-0,36	5 ans	0,98	-0,89

Informations complémentaires

Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM est un FCP, relevant de la Directive Européenne 2009/65/CE, de classification AMF " Obligations et autres titres de créances libellés en euro", ayant pour objectif d'offrir une performance supérieure ou égale à l'indice de référence EONIA sur la durée de placement recommandée.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, nous exposons l'actif principalement en titres de créance du marché monétaire et en obligations ou produits assimilés en Euro dans une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et 1,5 et dont la durée de vie de chaque titre de créance ne pourra excéder 3 ans. Parmi les instruments de taux, sont acceptées les titres d'émetteurs publics ou privés. La sélection de titres repose sur la prise en compte de critères financiers et socialement responsables (droit de l'homme, gouvernance d'entreprise, social, environnement). L'univers d'investissement se compose des titres à caractères non-spéculatif ("investment grade"), de notation minimum BBB- pour les obligations et A-3 pour les titres de créance négociables (notation standard & poors ou équivalent). Les titres sélectionnés se concentrent sur les pays de l'OCDE. Nous pourrons effectuer des opérations d'acquisition ou de cession temporaires de titres dans la limite de 100% de son actif.

Des produits dérivés peuvent être utilisés pour compenser l'exposition aux variations de cours (couverture), profiter des écarts de cours entre deux ou plusieurs marchés (arbitrage) ou multiplier les gains bien que cela puisse aussi multiplier les pertes (levier).

L'indicateur de référence de l'OPCVM est : EONIA. Nous pouvons dévier de l'indicateur de référence.

La stratégie mise en oeuvre entraînera la rotation du portefeuille de manière régulière impliquant un accroissement des frais de transactions qui représentent des coûts supplémentaires, prélevés en plus de ceux visés ci-après.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour avant 12h00, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La part I C et/ou D, réservée aus entreprises et institutionnels, capitalise et/ou distribue les revenus chaque année avec possibilités d'acomptes.

Recommandation : Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 6 mois.